



**EXTRAIT DU REGISTRE DE DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SÉANCE ORDINAIRE DU 11 MAI 2026**

<b>DATE DE CONVOCAION</b> 05 mai 2026	
<b>NOMBRE DE CONSEILLERS</b>	
EN EXERCICE	: 35
PRÉSENTS	: 22
ABSENTS	: 13
PROCURATIONS	: 06
VOTANTS	: 28

**Délibération n° 43 – 2026/MK**  
**Subventions Mairie/CNES 2025 – Rectificatif.**

L'an deux mille vingt-six, le lundi onze mai, le Conseil municipal de la Commune de Kourou, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire en salle des délibérations à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de **Monsieur Michael RIMANE, Maire.**

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

M. Michael RIMANE, Mme Claudine RINGUET, Mme Keila DE PAIVA, M. Albert Frank SAMUELS, Mme Stelly FERNAND-LAURENCIN, Mme Marie-France BANGO, M. Frédéric LLADERES, Mme Mathilde LUBIN, M. Gilles DUFAIL, Mme Myriam SENES, M. Laurent SALINIER, M. Jean-Paul TONY, M. Eric LOUIS, Mme Juliette MONTABORD, M. Mafait SEIDE, Mme Ruanny CANTAO DIAS, Mme Inès LINDOR, Mme Karine MONNERA, Mme Christelle PANSA, Mme Françoise FREDOC, Mme Micheline ANTOINETTE, M. Davy RIMANE.

**ÉTAIENT ABSENTS :**

M. Enrico BERTHIER, M. Benjamin ZULEMARO, M. Bernard BIREBENT, M. Jean-Marc BLAIZOT, Mme Renata BRAGANCE, Mme Martine PAPAIX, M. Joseph DORCENA, M. Jean-Aubéric CHARLES, M. François RINGUET, Mme Marlène MABIE, M. Jean-Étienne ANTOINETTE, M. Salim FOUHANE, Mme Laura RINGUET

**PROCURATION :**

M. Enrico BERTHIER a donné pouvoir à Mme Karine MONNERA.  
M. Benjamin ZULEMARO a donné pouvoir à Mme Keila DE PAIVA.  
M. Bernard BIREBENT a donné pouvoir à Mme Claudine RINGUET.  
M. Jean-Marc BLAIZOT a donné pouvoir à M. Michael RIMANE.  
Mme Renata BRAGANCE a donné pouvoir à M. Frédéric LLADERES.  
Mme Marlène MABIE a donné pouvoir à Mme Micheline ANTOINETTE.

Les Conseillers Municipaux présents forment la majorité des membres en exercice conformément à l'article 10 de la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 modifié par l'article 1<sup>er</sup> de l'ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020.

Au vu de l'application des articles L. 2121-14 et L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'une secrétaire de séance.

**Mme Karine MONNERA** a été nommée à cette fonction qu'elle a acceptée.

**Point n°01: Subventions Mairie/CNES 2025 – Rectificatif.**  
**(Rapport n° 2026-01-04 R/MK)**

Par délibération n° 85-2025/MK en date du 29 octobre 2025, le Conseil municipal a approuvé la répartition des subventions Mairie/CNES 2025 pour un montant global de 410 200,00 euros, réparti entre 49 associations, sur la base de la convention bilatérale conclue entre la Ville de Kourou et le Centre National d'Études Cpatiales (CNES), reconduite depuis 2015.

À l'issue de l'adoption de cette délibération, il a été constaté qu'une erreur matérielle a été commise dans le rapport de présentation ainsi que dans le dispositif délibératif, s'agissant des montants inscrits au titre des conventions pluriannuelles et des conventions annuelles.

La délibération initiale mentionnait, d'une part, un montant de 164 500,00 euros au titre des conventions pluriannuelles, alors que le montant exact, tel qu'arrêté lors du comité de pilotage du 07 août 2025 et validé par la commission compétente, devait être fixé à 174 500,00 euros.

Elle mentionnait, d'autre part, un montant de 245 700,00 euros au titre des conventions annuelles, alors qu'il convenait de retenir le montant exact de 235 700,00 euros.

Ces erreurs purement matérielles sont sans incidence sur le montant global de l'enveloppe arrêtée à 410 200,00 euros.

Il y a donc lieu d'annuler et de remplacer la délibération n° 85-2025/MK du 29 octobre 2025 afin de rectifier ces erreurs matérielles, sans modifier les attributions individuelles indiquées dans le tableau annexé.

Pour une meilleure lisibilité, la répartition rectifiée s'établit comme suit :

Type de convention	Montant initial erroné	Montant rectifié
Conventions pluriannuelles (2025-2027)	164 500,00 €	174 500,00 €
Conventions annuelles	245 700,00 €	235 700,00 €
Total	410 200,00 €	410 200,00 €

Je vous demande de bien vouloir en délibérer.

## **Délibération relative aux subventions Mairie/CNES 2025 – Rectificatif.**

**OUI** l'exposé de Monsieur le Maire ;

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**VU** l'analyse des dossiers par le COTECH en date du 26 juin 2025 ;

**VU** la répartition et la validation des subventions par le COPIL en date du 07 août 2025 ;

**VU** le rapport de présentation n° 2025-09-05/MK relatif aux subventions Mairie/CNES 2025 ;

**VU** l'avis favorable de la commission Finances – Ressources humaines – Administration générale réunie le 22 octobre 2025 ;

**VU** les tableaux des associations subventionnées au titre des conventions pluriannuelles et des conventions annuelles ;

**VU** la délibération n° 85-2025/MK du 29 octobre 2025 approuvant la répartition des subventions Mairie/CNES 2025 pour un montant global de 410 200,00 euros, transmise en préfecture le 29 octobre 2025 ;

**VU** le rapport de présentation n° 2026-01-04 R/MK relatif à la rectification de la délibération n° 85-2025/MK ;

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés ;

### **DÉCIDE**

**D'ANNULER** la délibération n° 85-2025/MK du 29 octobre 2025 relative aux subventions Mairie/CNES 2025 ;

**D'APPROUVER** la répartition rectifiée des subventions pour un montant global de 410 200,00 euros, réparti comme suit :

- 174 500,00 euros pour les associations relevant des conventions pluriannuelles pour la période 2025-2027 ;
- 235 700,00 euros pour les associations relevant des conventions annuelles.

**D'ATTRIBUER** les subventions conformément aux tableaux annexés à la présente délibération ;  
Pour extrait conforme à l'original.

**DE VALIDER** les conventions d'attribution, qu'elles soient pluriannuelles ou annuelles, lesquelles préciseront les engagements réciproques des parties, les modalités d'action, les critères d'évaluation et les modalités financières liées aux subventions ;

**D'AUTORISER** Monsieur le Maire à entreprendre toutes les démarches afférentes à cette opération et à signer toutes les pièces comptables, administratives et juridiques s'y rapportant.

Kourou, le 11 mai 2026

**Pour le Maire empêché,  
La 1<sup>ère</sup> Adjointe**



**Claudine RINGUET**



Le Maire de la Ville de Kourou soussigné  
Certifie que la présente délibération  
A été transmise au Préfet de la Guyane  
Le 11 mai 2026  
Et publiée le 12 mai 2026

**Pour le Maire empêché,  
La 1<sup>ère</sup> Adjointe**



**Claudine RINGUET**



**Tableau des associations subventionnées Mairie/CNES 2025**  
**« conventions annuelles »**

ASSOCIATION	ACTIONS	ATTRIBUTION
ADSSUK	Promotion santé sexuelle jeunes	<b>5,000.00 €</b>
AGAV	Prévention des violences et sensibilisation à l'égalité auprès des jeunes en milieu scolaire - AGAV CIDFF	<b>3,000.00 €</b>
ALLIANCE UNIVERSELLE DES COMMUNAUTÉS	Anse pédagogie	<b>7,000.00 €</b>
AQUARELA DO BRASIL	Ateliers Multilingues pour les jeunes	<b>5,000.00 €</b>
CANARINHOS DO BRASIL	Carnaval en main	<b>5,000.00 €</b>
CARBET FITNESS	Éducation populaire et sportive de la jeunesse des quartiers défavorisés	<b>5,000.00 €</b>
CIE TOUDENKOU	Le théâtre comme espace liberté et d'apprentissage	<b>3,500.00 €</b>
CLUB D'AÏKIDO DE KOUROU	L'aïkido comme loisir pour développer son autonomie, l'éveil, l'imagination et la sociabilité	<b>3,000.00 €</b>
COACH DE GUYANE	YOGA jeunesse bouger, respirer et apprendre	<b>2,000.00 €</b>
DYNAMIQUE SYSTEM	Raconte moi ton univers	<b>6,000.00 €</b>
ESPERANZA LATINA	Kourou accompagnement	<b>7,000.00 €</b>
GD GREEN	Action de sensibilisation à l'écologie par le ludique	<b>4,000.00 €</b>
GRAIN D'ART	Enseignement de la poterie, peinture et dessin	<b>5,000.00 €</b>
GRAND THÉÂTRE ITENERANT DE	Festival place publique, théâtre,	<b>10,000.00 €</b>

REÇU EN PREFECTURE

le 12/05/2026

Application agréée E-legalite.com

GUYANE	arts et écritures ethniques	
GUYANE CONNECT'	Jeune makers numérik du fablab de Kourou	5,000.00 €
GYM PLAISIR	Jeux de mouvements	4,000.00 €
HOÏ TANGA	Initiative à la langue étrangère - FLE - HOI TANGA	6,000.00 €
JUPIRA	Centre de loisirs maternel JUPIRA	6,000.00 €
KOUROU RÉFLEXE BADMINTON	École de badminton	2,000.00 €
LE KANKOUROU	Initiation à la gymnastique et développement de la motricité	5,000.00 €
LIGUE ROLLER & SKATEBOARD GUYANE	Garderies périscolaires et accueil de loisirs dans les écoles Émile Nezes et Maximilien SABA	21,000.00 €
LYCEE POLYVALENT ELIE CASTOR – LYCEE DES METIERS DE L'HABITAT ET SERVICES	Nouveau départ	2,700.00 €
MARINA'S JAZZ BAND ASSOCIATION ASS DEVELOPPEMENT DU JAZZ GUYANAIS	Jeunes Talents à Kourou	7,500.00 €
MIND YOUR OWN BUSINESS	À la recherche du prochain Dany Dann	4,000.00 €
MO'O	Caravane des métiers	19,000.00 €
MONTARGUE	Lire, écrire, dire , créer	5,000.00 €
MOUV' LA VIE	Ambition réussite et épanouissement des jeunes	5,000.00 €
MUSIQUE POUR TOUS	Les nouvelles voix de Kourou	7,000.00 €
NAUTIQUE DE KOUROU	Cap syr l'avenir: Base Nautique Sécurisée, cohésion d'entreprise et éveil de la jeunesse Guyanaise	5,000.00 €
PARTAGE ET VIVRE EN HARMONIE	La pratique de la musique au cœur de l'apprentissage et de la citoyenneté	4,000.00 €
PÊCHEUR DE LUNE	Conter l'environnement et l'histoire de la condition féminine dans les classes de Kourou	3,000.00 €
RAID AVENTURE ORGANISATION	Représentation pièce de théâtre "	500.00 €

REÇU EN PREFECTURE

le 12/05/2026

Application agréée E-legalite.com

	Je me porte bien "	
RAID AVENTURE ORGANISATION	Journée PROX	500.00 €
SCOUTS ET GUIDES DE GUYANE	Clameurs éco-citoyens	2,500.00 €
STIK	STIK'EX-EDUC	5,000.00 €
THÉÂTRE DE L'ENTONNOIR	Théâtre pour les jeunes : programmation, éducation et culturelle, soutien aux actions de médiation	40,000.00 €
TISS N'KO	Projet d'éducation artistique culturelle "Yéka"	2,500.00 €
UNIVERSITÉ POPULAIRE DE GUYANE	Soutien scolaire pour tous	3,000.00 €
<b>Montant total</b>		<b>235,700.00 €</b>

**Tableau des associations subventionnées Mairie/CNES 2025**  
**« conventions pluriannuelles »**

ASSOCIATION	ACTIONS	ATTRIBUTION
ASC ROUKOU	Le camp sportif de Kourou	20 000,00 €
CLUB HIPPIQUE DE KOUROU	Cheval pour tous	8 000,00 €
FOOTIBEL	Elan féminin: Promouvoir le football féminin chez les jeunes de	10 000,00 €
GELDAR	Activités sportives, création d'un film et organisation d'un tournoi de handball	40 000,00 €
GOLF DE MATITI	Olympiades du golf	15 000,00 €
KOUROU FOOTBALL CLUB	Viv' le foot	20 000,00 €
RUGBY CLUB DE KOUROU	Rugby santé	10 000,00€
SPORTING CLUB KOUROUCIEN	Viv Ké Mo	21 500,00 €
TOUCAN ATHLETIC CLUB	Ambition et réussite Kouroucienne	10 000,00 €
VÉLO CLUB DE KOUROU	Achat de vélos pour l'école de cyclisme et des jeunes du vck vélo club de Kourou	10 000,00 €

REÇU EN PREFECTURE

le 12/05/2026

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-973-219733045-20260511-43\_2026-DE

ASSOCIATION JEUNESSE SPORTIVE DE KOUROU	Projet sportive et éducatif	<b>10,000.00 €</b>
<b>Montant total</b>		<b>174 500,00 €</b>

**Total général : 410 200 €**

**REÇU EN PREFECTURE**

**le 12/05/2026**

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-973-219733045-20260511-43\_2026-DE